



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 29/09/15

Reçu en Préfecture le : 05/10/15  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 28 septembre 2015**  
**D-2015/441**

***Aujourd'hui 28 septembre 2015, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

Interruption de séance de 16h35 à 16h40

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRES, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Madame Catherine BOUILHET,

**Excusés :**

Monsieur Benoit MARTIN, Madame Sandrine RENOUE, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques COLOMBIER

**'LES JOURNEES MYCOLOGIQUES DU BORDELAIS'**  
**du 5 au 8 novembre 2015 organisées par le**  
**Jardin Botanique de la Ville de Bordeaux.**  
**Autorisation. Encaissement. Signature.**

Madame Magali FRONZES, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le jardin botanique de Bordeaux, en partenariat avec la Société Linnéenne organise depuis de nombreuses années une exposition annuelle autour des champignons. Véritables représentants de la biodiversité et indispensables éléments du cycle de la vie, nous souhaitons poursuivre nos efforts de valorisation du champignon et de ses écosystèmes sous une nouvelle forme.

Nous proposerons dorénavant au public des journées mycologiques plus espacées dans le temps (tous les 3 à 5 ans) au lieu d'être annuelles.

En plus de s'adresser au grand public avec une exposition accessible à tous, nous souhaitons, cette année, réunir tous les spécialistes de mycologie lors d'un grand rendez-vous avec différentes approches.

Intitulée « Les journées mycologiques du Bordelais », cette manifestation permettra aux mycologues de la toute la France de venir découvrir notre patrimoine fongique lors de cueillettes organisées dans les bois et prairies de notre région (entre-deux-mer, littoral, pointe de Grave...). Ce rendez-vous permettra également aux mycologues, d'échanger et d'enrichir leurs connaissances avec des ateliers et des conférences présentés par des personnalités importantes du monde mycologique, mais aussi de se détendre et resserrer les liens autour d'une soirée festive.

Quatre journées seront consacrées à cet événement, pour lesquelles les participants devront verser des frais d'inscriptions d'un montant de 90 euros

Les sommes liées à l'ensemble des inscriptions et de la restauration permettront :

- de payer les frais d'organisation,
- de prendre en charge le transport et l'hébergement d'une nuitée pour 2 conférenciers,
- de prendre en charge les frais de déplacement du groupe,
- de régler tous les frais de restauration.

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Mr Le Maire à encaisser l'ensemble des frais d'inscription et de restauration afin de régler tous les coûts afférents à cette manifestation.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 28 septembre 2015

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Magali FRONZES**